

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{eme}
Nom de site		Numéro	T15837
Adresse du site	27 Rue Saint-fargeau	Hauteur	R+11 (33.30m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + réservation antenneaire		
Complément d'info	SFR present (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/03/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	14/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	14/03/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0° et 120°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6 et 12°</i>
Estimation	0° < 5V/m - 120° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes de 2m par des antennes de 2m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. 2 antennes inactives en réserve seront aussi ajoutées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et seront donc invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	39.77m (0°) 37.22m (120°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

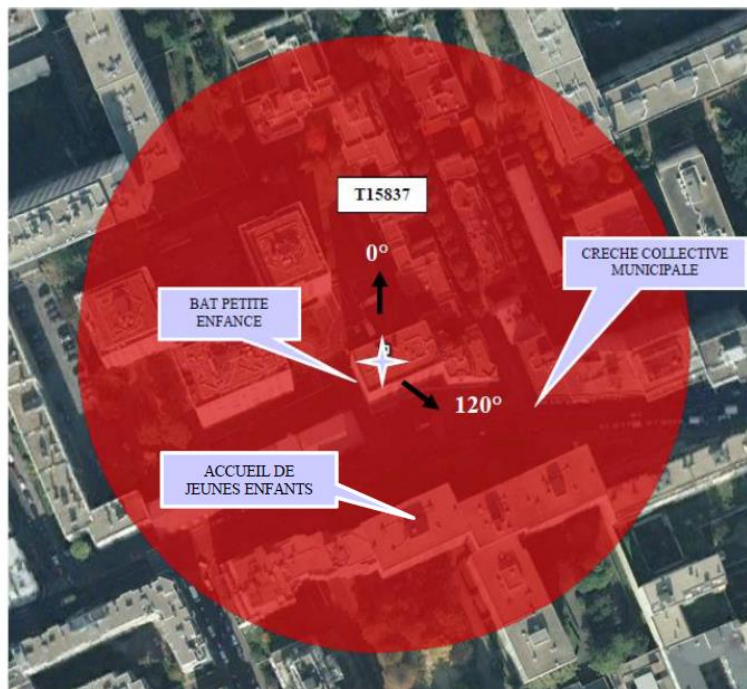
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

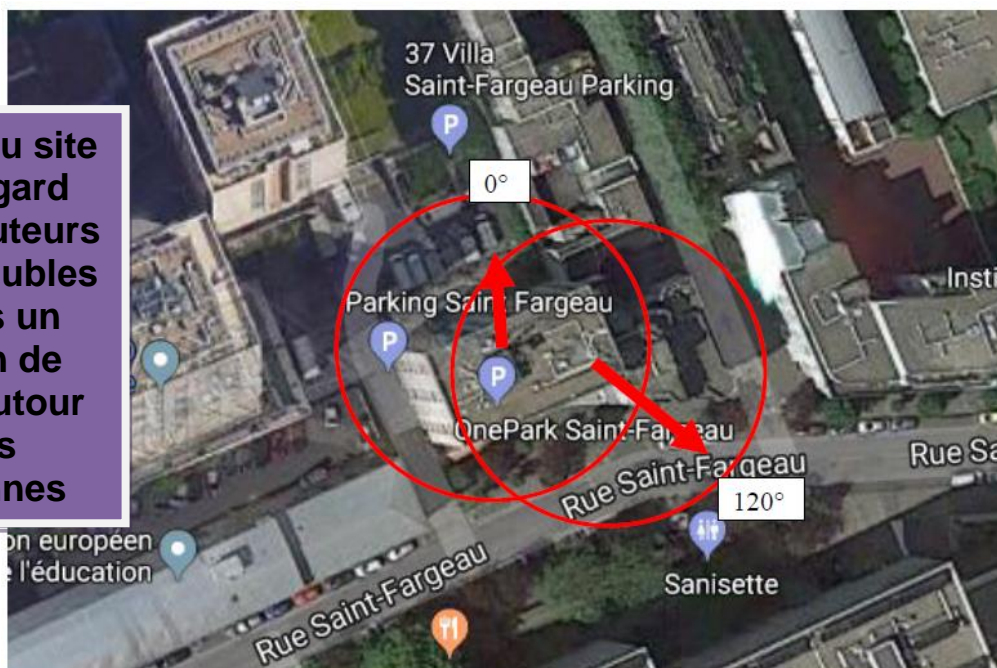
Nom distance	Nature	Adresse	champs reçus en V/m	l'antenne	Distance
1- Crèche Collective municipale	Crèche et garderie d'enfants	31 RUE SAINT FARGEAU 75020 PARIS	<1V/m	oui	37.00 m
2- BAT Petite Enfance	Accueil de Jeunes Enfants	8 VILLA SAINT FARGEAU 75020 PARIS	<1V/m	non	15.60m
3- Accueil de Jeunes Enfants	Accueil de Jeunes Enfants	20 RUE SAINT FARGEAU 75020 PARIS	<1V/m	non	50.00m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



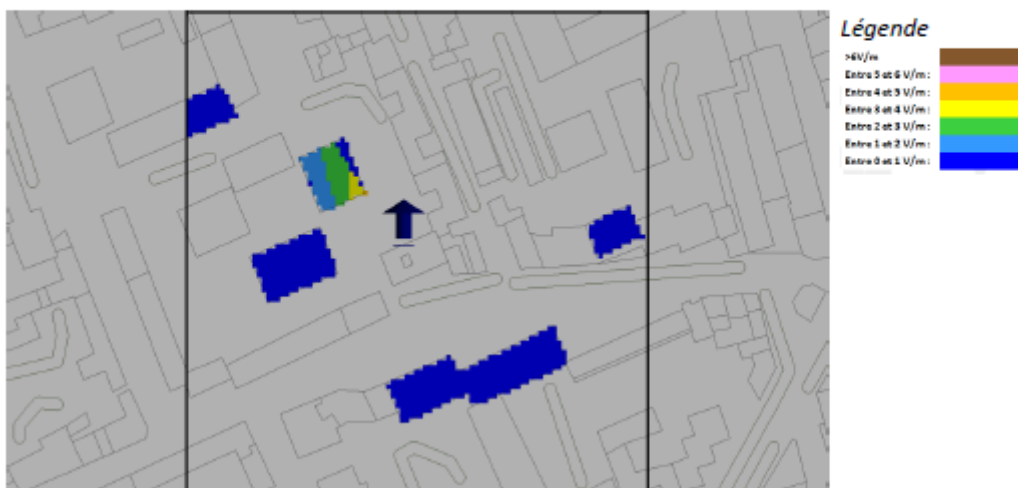
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

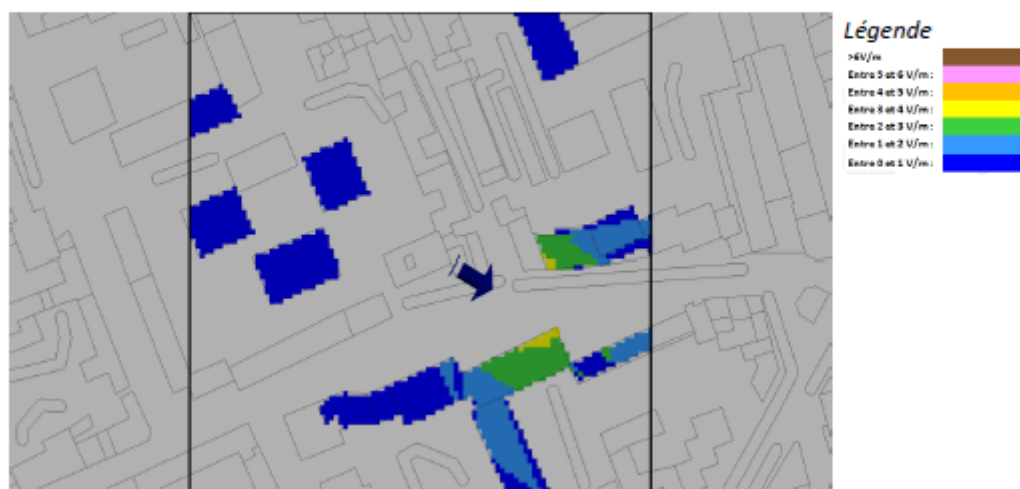
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	34.5 m	28.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :





Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :

